



## ENGAGEMENT SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS GROUPE SIPH

SIPH et l'ensemble de ses filiales (SAPH, GREL, RENL, CRC), appartenant au Groupe SIFCA, adhèrent pleinement à l'engagement de « **Lutter contre le Travail des Enfants sous toutes ses formes** », clairement mentionné dans la « Politique de Durabilité du Groupe SIFCA ».

Cet engagement fort répond aux Valeurs du Groupe : **Ethique et Responsabilité**.

Il répond aussi aux législations et conventions sur le Travail des Enfants :

- ✓ The United Nations Convention on the Rights of the Child (CRC 1999),
- ✓ International Labour Organization (ILO) : Convention 138 and 182 on Child Labour Protection,
- ✓ The African Charter on Human and People's Rights 1981 on the protection of children's right (18,3),
- ✓ The Nigerian Labour Law on Infant Employment and all other provisions in all operations.
- ✓ The Children's Act, 1998 (Act 560) of the Parliament of the Republic of Ghana,
- ✓ Arrêté n° 2017-017 Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale de la République de Côte d'Ivoire.

**Les règles de recrutement de nos entités se conforment donc strictement à ces législations et conventions, nationales et internationales.**

**Nos exigences s'étendent à nos fournisseurs et prestataires**, qui sont clairement informés et sensibilisés sur l'importance du respect de ces principes et des législations en vigueur.

Ils s'engagent et signent le « Code de Conduite du Fournisseur du Groupe SIPH », qui spécifie :  
« *L'utilisation du travail des enfants est strictement interdite. Se conformer à la convention n°138 de l'Organisation Internationale du Travail concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi et la convention n°182 de l'Organisation Internationale du Travail sur les pires formes de travail des enfants.* »

Le non-respect de ces règles fait l'objet de sanctions, et nous comptons sur tous les acteurs de notre activité, en interne et en externe, pour les faire appliquer, et remonter toute information à ce sujet.

*« Child labour has serious consequences that stay with the individual and with society for far longer than the years of childhood. Young workers not only face dangerous working conditions, they face long-term physical, intellectual and emotional stress. They face an adulthood of unemployment and illiteracy. »*

*United Nations - Secretary General - Kofi Annan*

Bertrand VIGNES  
Directeur Général